



LETTRE OUVERTE de la CGT Finances Publiques

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex • www.financespubliques.cgt.fr • dgfip@cgt.fr • 01.55.82.80.80

• Suivez-nous sur Instagram ou facebook : [@cgt_finances_publiques](https://www.instagram.com/cgt_finances_publiques) f : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

Madame la Directrice Générale,

Au printemps dernier, la CGT Finances Publiques vous interpellait sur les conséquences du contexte économique et politique. Alors que nous indiquions que les prix des carburants n'avaient jamais atteint un tel niveau, la situation s'aggrave de jour en jour.

Les prix à la pompe deviennent indécents au regard du niveau de vie des agent.es, de la stagnation de leur rémunération et de leur perte de pouvoir d'achat.

C'est dans ce contexte, alors que le NRP a éloigné les agent.es de leur lieu de travail, que vous décidez d'une nouvelle vague de restructuration du réseau, le NRP 2 !

Par vos décisions, vous éloignez nos services des usager.es mais également des lieux de vie des agent.es. Dans la majorité du territoire, aucune alternative de transport collectif n'est possible. Les impacts environnementaux et sur le pouvoir d'achat sont vertigineux : en raison de la taille des services concernés et de la plus grande distance entre les services, les conséquences du NRP2 sur l'allongement de la distance domicile-travail seront bien plus importantes que celles du NRP1 déjà catastrophiques.

Bel exploit, vous aggravez à la fois la fin du mois et la fin du monde !

C'est également dans ce cadre que le PLF 2027 prévoit à nouveau le gel du point d'indice des fonctionnaires. En 25 ans, c'est plus 25% de perte de pouvoir d'achat !

Pour la CGT Finances Publiques, il faut prendre des mesures en urgence afin de protéger le pouvoir d'achat des agentes et agents de la DGFIP.

Certaines directions locales ont d'ailleurs déjà pris des décisions afin de protéger leurs agentes et agents, notamment en autorisant la mise en place de télétravail dit « exceptionnel ». La CGT Finances Publiques demande que des dispositions soient prises afin que chaque agentes et agents de la DGFIP, dès lors qu'ils ou elles en feront la demande, puissent bénéficier de jours de télétravail supplémentaires et exceptionnels. Concernant les agentes et agents dont les missions ne sont pas télé-travaillables, la CGT Finances Publiques demande, qu'à titre exceptionnel, durant la période de cette crise, une journée d'ASA leur soit attribuée par semaine.

A défaut d'accéder à ces demandes, l'administration doit participer aux frais de déplacement. Ces mesures ne peuvent être que transitoires. L'État doit intervenir pour empêcher la spéculation et protéger la population. Il est tout à fait possible par la loi d'encadrer les prix des carburants, de taxer les profits exceptionnels des grands groupes et d'utiliser cet argent pour financer des mesures utiles de justice sociale et environnementale.

Par ailleurs, la CGT Finances Publiques revendique :

-  L'augmentation immédiate du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat ;
-  L'encadrement des prix de l'énergie ;
-  L'abandon du NRP 2 et la réimplantation des services de la DGFIP dans les territoires ;
-  Une fiscalité plus juste ;
-  La fin des superprofits ;
-  Des investissements publics pour réduire les dépenses contraintes.

En attente de votre retour rapide sur une situation grave et urgente.